



fuite d'eau trop panne peut on partir sans preavi?

Par **locatia**, le **13/10/2013** à **19:15**

bonsoir

Nous avons une fuite d'eau quand on va se laver l'eau fuit et coule à l'étage en dessous le chauffage de la chambre de mes fils en panne il dort en pull chaussette le chauffage du séjour en panne et sans oublier l'humidifier de retour

Peut on partir sans préavis ???

désolé pour l'écriture la fuite a cramé mon ordi

Par **janus2fr**, le **14/10/2013** à **12:58**

Bonjour,

Pour que vous puissiez partir sans respecter le préavis d'usage, il faudrait que le logement soit classé insalubre ou qu'un juge vous y autorise.

Le temps d'une telle procédure étant souvent bien supérieur aux 3 mois de préavis, le jeu n'en vaut pas la chandelle.